



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 1 de 16

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Limited Edition - ipuro finest season

Autres désignations commerciales

IPU2168 / IPU2268 / IPU2175 / IPU2275

UFI: RUXK-7V56-S20T-M26Q

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Parfum d'ambiance. Solution odorante dans de l'alcool éthylique dénaturé, pour utilisations consommateurs.

Utilisations déconseillées

Le produit ne doit être utilisé que pour l'utilisation prévue.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: Gries Deco Company GmbH

Rue: Boschstrasse 7

Lieu: D-63843 Niedernberg

Téléphone: +49 (0)6028 944-3100

Téléfax: +49 (0)6028 944-3200

e-mail: QS@g-d-c.eu

Interlocuteur: Division of Supply Chain

Management

e-mail: QS@g-d-c.eu

Internet: www.ipuro.com

Fournisseur

Société: ipuro Schweiz AG

Rue: Marktgasse 27

Lieu: CH-8400 Winterthur

Téléphone: +41 52 208 34 50

e-mail: info@ipuro.com

Interlocuteur: Division of Supply Chain

Management

e-mail: QS@g-d-c.eu

Internet: www.ipuro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse - Tel. 145 | 24h (www.toxi.ch)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225

Eye Irrit. 2; H319

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 2 de 16

Pictogrammes:



Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P501	Ne pas jeter le contenu avec les ordures ménagères et les éliminer conformément à la réglementation régionale/nationale en vigueur.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208	Contient TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES, D-LIMONENE, COUMARIN, CINNAMYL ALCOHOL, EUGENOL, CINNAMAL. Peut produire une réaction allergique.
--------	---

2.3. Autres dangers

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances PBT énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: 1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane; galaxolide; (HHCB) (HEXAMETHYLINDANOPYRAN).

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: 1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane; galaxolide; (HHCB) (HEXAMETHYLINDANOPYRAN).

Propriétés perturbant le système endocrinien:

1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane; galaxolide; (HHCB) (HEXAMETHYLINDANOPYRAN).

La déperdition de gaz ou le déversement de liquide peut générer des mélanges facilement inflammables possédant une température égale ou supérieure au point d'inflammation. Le produit peut accumuler des charges statiques ce qui peut provoquer une inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol

En cas d'utilisation non conforme, le produit peut provoquer des irritations cutanées et oculaires.

L'ingestion peut provoquer des lésions du système nerveux central, des nausées, des vomissements, des troubles de coordination et des évanouissements. L'inhalation d'une concentration de 1000 ppm ou plus peut provoquer des irritations des muqueuses nasales, de la gorge et des voies respiratoires.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 3 de 16

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol			80 - 82 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol			2,5 - < 5 %
	252-104-2		01-2119450011-60	
-	Masse réactionnelle d'1- (1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1- (1,2, 3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1- (1,2,3,5,6,7,8, 8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES)			0,1 - < 1 %
	915-730-3		01-2119489989-04	
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 1; H315 H317 H410			
1222-05-5	1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane; galaxolide; (HHCB) (HEXAMETHYLINDANOPYRAN)			0,1 - < 1 %
	214-946-9	603-212-00-7	01-2119488227-29	
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)			0,1 - < 1 %
	227-813-5	601-096-00-2	01-2119529223-47	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3; H226 H315 H317 H304 H400 H412			
91-64-5	Coumarine (COUMARIN)			0,1 - < 1 %
	202-086-7		01-2119949300-45	
	Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H317 H412			
104-54-1	alcool cinnamylque (CINNAMYL ALCOHOL)			0,1 - < 1 %
	203-212-3		01-2119934496-29	
	Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H302 H317 H411			
97-53-0	Eugénol (EUGENOL)			0,1 - < 1 %
	202-589-1		01-2119971802-33	
	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H319 H317			
104-55-2	cinnamaldéhyde (CINNAMAL)			< 0,1 %
	203-213-9		01-2119935242-45	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1A, Aquatic Chronic 3; H312 H315 H319 H317 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 4 de 16

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
64-17-5	200-578-6	Alcool éthylique, éthanol	80 - 82 %
		par inhalation: CL50 = 95,6 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 6200 mg/kg Eye Irrit. 2; H319: >= 50 - 100	
34590-94-8	252-104-2	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	2,5 - < 5 %
		par inhalation: CL50 = 55-60 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 9510 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5000 mg/kg	
5989-27-5	227-813-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)	0,1 - < 1 %
		Aquatic Acute 1; H400: M=1	
91-64-5	202-086-7	Coumarine (COUMARIN)	0,1 - < 1 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	
104-54-1	203-212-3	alcool cinnamylque (CINNAMYL ALCOHOL)	0,1 - < 1 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	
104-55-2	203-213-9	cinnamaldéhyde (CINNAMAL)	< 0,1 %
		dermique: ATE = 1100 mg/kg	

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Si des irritations ou des allergies se déclenchent suite à l'utilisation ou la manipulation du produit (surtout en cas d'inhalation de grandes quantités): Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. (Veiller au danger d'incendie) Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

Irritations en cas de contact avec les yeux et irritations/réactions allergiques en cas de contact avec la peau.

Maux de tête.

En cas d'absorption orale de grandes quantités, ce qui est peu vraisemblable en cas d'utilisation conforme: lésions de divers systèmes organiques. Pneumonie d'aspiration. Accélération de l'activité cardiaque.

Dépression du système nerveux central. Étourdissement. Griserie. Céphalées. Ivresse. Nausées. Troubles de la conscience.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 5 de 16

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Brouillard d'eau. mousse résistante à l'alcool. poudre BC. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO_x). Oxydes de soufre.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol
Le produit est facilement inflammable et peut attiser un feu.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation dans des locaux exigus et chauffés : Veiller à une aération suffisante.
Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Utiliser un équipement de protection individuel
Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 6 de 16

précautions d'usage.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Tenir à l'écart de: Agents oxydants. Peroxydes. Acide. Chlorures d'acide, inorganique. Ammoniac.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des rayons du soleil et des sources de chaleur. Éviter les sources de combustion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Parfum d'ambiance. Solution odorante dans de l'alcool éthylique dénaturé, pour utilisations consommateurs.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
5989-27-5	D-Limonène	7	40		VME 8 h	
		14	80		VLE courte durée	
64-17-5	Ethanol	500	960		VME 8 h	
		1000	1920		VLE courte durée	
34590-94-8	Oxyde de dipropylèneglycolméthyle (mélange d'isomères)	50	300		VME 8 h	
		50	300		VLE courte durée	



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 7 de 16

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	1900 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	343 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	950 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	950 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	206 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	114 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	87 mg/kg p.c./jour
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol			
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	1,67 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	65 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	15 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	310 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	37,2 mg/m ³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental		Valeur
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol	
Eau douce		0,96 mg/l
Eau de mer		0,79 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,6 mg/kg
Sédiment marin		2,9 mg/kg
Intoxication secondaire		0,72 mg/kg
Sol		0,63 mg/kg
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	
Eau douce		19 mg/l
Eau de mer		1,9 mg/l
Sédiment d'eau douce		70,2 mg/kg
Sédiment marin		7,02 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		4168 mg/l
Sol		2,74 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Une aération suffisante doit être garantie.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Lunettes de protection étanches avec protections latérales.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 8 de 16

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de porter des gants pour l'utilisation recommandée car en utilisation conforme il ne devrait pas y avoir de contact avec la peau.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

En cas d'utilisation répétée : porter des gants résistants aux produits chimiques en caoutchouc fluoré (0.4 mm) ou en caoutchouc butylique (0,5 mm) (Durée de pénétration > 480 min).

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Vêtement de protection.

Protection respiratoire

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

dépassement de la valeur limite: appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	transparent à jaunâtre
Odeur:	fruité, épicé
Point de fusion/point de congélation:	<-15 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	78 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	3,3 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	18 vol. %
Point d'éclair:	18,5 °C
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	5-7
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	diluable
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	-0,31
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	57,26 hPa
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité (à 20 °C):	0,86 g/cm³
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	1,03
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

363 °C



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 9 de 16

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

Aucune donnée disponible

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique:

1,2 mPa·s

(à 20 °C)

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut réagir avec le caoutchouc naturel, les plastiques en méthacrylate de méthyle, les polyamides, l'étain ou le laiton.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable en conditions environnementales normales (température ambiante).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

Le produit réagit lentement avec le calcium acide sous chloré, le protoxyde et l'ammoniaque. Il réagit violemment avec des oxydants puissants tels que l'acide nitrique, le nitrate d'argent, le nitrate de mercure et le perchlorate de magnésium (danger d'explosion et d'incendie).

10.4. Conditions à éviter

Source de chaleur, flammes ouvertes ou autres sources d'inflammation. Manipulation dans des récipients/conduites directeurs et non reliés à la masse.

10.5. Matières incompatibles

agents oxydants fortes. Acide sulfurique. Acide nitrique. Peroxydes. Ammoniac. métaux alcalins ou terreux-alcalins. Oxyde alcalin. Chlorure d'acétyl. Bicarbonate de soude/calcium acide sous chloré

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. gaz et vapeurs irritants/toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 10 de 16

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets en raison de la substance « éthanol » :

Effets/symptômes aigus (après inhalation, exposition à de fortes concentrations):

gorge sèche/maux de gorge, toux, irritation des voies respiratoires, des muqueuses nasales, difficultés à respirer, dépression du système nerveux central, symptômes ressemblant à ceux après inhalation

Effets/symptômes aigus (après ingestion, prise massive) :

pneumonie d'aspiration possible, rougeurs cutanées, augmentation de la température corporelle, peau humide, excitation/anxiété, accélération de l'activité cardiaque, dépression du système nerveux central, vertige, griserie, céphalées, ivresse, nausées, vomissement, capacité réactionnelle perturbée, difficultés de coordination, troubles de la vue, difficultés de concentration, hallucinations, sensibilité à la douleur perturbée, troubles du rythme cardiaque, troubles de la conscience, tremblements, crampes/contractions musculaires incontrôlées, pupilles dilatées

Effets/symptômes aigus (après contact avec les yeux):

rougeur du tissu oculaire. Larmolement.

Effets/symptômes aigus (après contact avec la peau):

Légères irritations.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol				
	orale	DL50 mg/kg	6200	Ratte	IUCLID OECD 401
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	95,6 mg/l	Ratte	RTECS OECD 403
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol				
	orale	DL50 mg/kg	5000	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	9510	Lapin	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	55-60	Rat	
91-64-5	Coumarine (COUMARIN)				
	orale	ATE mg/kg	500		
104-54-1	alcool cinnamylique (CINNAMYL ALCOHOL)				
	orale	ATE mg/kg	500		
104-55-2	cinnamaldéhyde (CINNAMAL)				
	cutanée	ATE mg/kg	1100		

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Contient TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES, D-LIMONENE, COUMARIN, CINNAMYL ALCOHOL, EUGENOL, CINNAMAL. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 11 de 16

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets en raison de la substance « éthanol » :

peau sèche, douleurs abdominales, lésions/grossissement du foie, anomalies dans l'hémogramme, effets sur le système cardio-vasculaire/la circulation sanguine, augmentation de la glycémie, endommagement du système nerveux, troubles du comportement, confusion, troubles des réactions sensitives, tremblements, lésions de la moelle épinière, lésions du système endocrinien, fragilisation du système immunitaire

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien:

1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane; galaxolide; (HHCb)
(HEXAMETHYLINDANOPYRAN).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	15300	96 h	Tête de boule	Indications fournies par le fournisseur
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	275 mg/l	72 h	Chlorella vulgaris	Indications fournies par le fournisseur
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	5012	48 h	Ceriodaphnia spec	Indications fournies par le fournisseur
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	9,6 mg/l	9 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>1000	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	969 mg/l	96 h	Selenastrum capricornutum	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1919	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	1000		algue	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

L'éthanol est biodégradable.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 12 de 16

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol			
	OCDE 301E	>70%		
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol	-0,31
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	-0,35

FCB

N° CAS	Substance	FCB	Espèce	Source
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol	1 - 4,5	Cyprinus carpio (Carpe)	

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

La pénétration de l'éthanol dans le sol est très faible car l'éthanol est très volatil.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances PBT énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: 1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane; galaxolide; (HHCB) (HEXAMETHYLINDANOPYRAN).

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: 1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane; galaxolide; (HHCB) (HEXAMETHYLINDANOPYRAN).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien:

1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane; galaxolide; (HHCB) (HEXAMETHYLINDANOPYRAN).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas mettre les restes de produits aux ordures ménagères, ne pas les vider dans les canalisations ou dans les toilettes.

Alimenter le contenu / récipient d'un point de collecte de produit toxique habilité.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), l'attribution de numéros d'identification de déchets/descriptions de déchets doit être réalisée d'une manière spécifique pour chaque industrie et chaque processus.

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150101 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en papier et en carton

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Produit de nettoyage recommandé : Eau (avec détergent)



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 13 de 16

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro**

UN 1266

d'identification:**14.2. Désignation officielle de**

Produits pour parfumerie

transport de l'ONU:**14.3. Classe(s) de danger pour le**

3

transport:**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

Dispositions spéciales:

163 640D

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

33

Code de restriction concernant les tunnels:

D/E

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro**

UN 1266

d'identification:**14.2. Désignation officielle de**

Produits pour parfumerie

transport de l'ONU:**14.3. Classe(s) de danger pour le**

3

transport:**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

Dispositions spéciales:

163 640D

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E2

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro**

UN 1266

d'identification:**14.2. Désignation officielle de**

Perfumery products

transport de l'ONU:**14.3. Classe(s) de danger pour le**

3

transport:**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

3



Dispositions spéciales:

163



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 14 de 16

Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E2
EmS: F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1266**d'identification:****14.2. Désignation officielle de** Perfumery products**transport de l'ONU:****14.3. Classe(s) de danger pour le** 3**transport:****14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3 A72
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
Passenger LQ: Y341
Quantité exceptée: E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non
L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes mesures de précaution spéciales ne sont connues.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

2010/75/UE (COV): ~80%

Indications relatives à la directive P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 15 de 16

Législation nationale

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Alcool éthylique, éthanol

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

Masse réactionnelle d'1- (1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1- (1,2,3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1- (1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES)

1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane; galaxolide; (HHCB) (HEXAMETHYLINDANOPYRAN)

(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)

Coumarine (COUMARIN)

alcool cinnamylque (CINNAMYL ALCOHOL)

Eugénol (EUGENOL)

cinnamaldéhyde (CINNAMAL)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,6,9,15,16.

Version 1,00 - 05.06.2020 - première ébauche

Version 1,01 - 25.10.2022 - Adaptations dans les sections 12

Version 1,02 - 18.04.2023 - Révision générale

Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

BImSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions

CAS : Chemical Abstracts Service

DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation

CE : Concentration effective

CE : Communauté européenne

NE : Norme européenne

IATA : International Air Transport Association

Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO : International Civil Aviation Organization

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation

CLP : Classification, Labeling, Packaging

IUCLID : International Uniform Chemical Information Database

CL : Concentration létale

DL : Dose létale

LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires

OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development

PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses

NU : Nations Unies

COV : Composés organiques volatils

vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Limited Edition - ipuro finest season

Date de révision: 18.04.2023

Code du produit: GE-GDC-498

Page 16 de 16

CPE : Classe de pollution des eaux

GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS : European List of Notified Chemical Substances

DNEL : Derived No Effect Level

PNEC : Predicted No Effect Concentration

TLV : Threshold Limiting Value

STOT : Specific Target Organ Toxicity

AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES, D-LIMONENE, COUMARIN, CINNAMYL ALCOHOL, EUGENOL, CINNAMAL. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité sont destinées à décrire les règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et sont basées sur les connaissances actuelles. La fiche technique de sécurité a été créée sur la base des informations des fabricants en amont par :

asseso AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-Mail: eu-sds@asseso.eu,

www.asseso.eu

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)